



# Audit de l'optimisation des ressources 2021 : Intervention économique et mesures de soutien aux entreprises en réponse à la COVID-19

## Pourquoi nous avons procédé à cet audit

- La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur les entreprises de l'Ontario.
- En janvier 2021, Statistique Canada a signalé qu'un tiers seulement des entreprises de la province étaient demeurées entièrement opérationnelles pendant la pandémie.

## Pourquoi c'est important

- La province a investi des sommes importantes pour aider à atténuer les effets de la COVID-19 sur les entreprises.
- En date du 31 mars 2021, les ministères provinciaux avaient reçu un financement de 36,5 milliards de dollars à consacrer à des initiatives relatives à la COVID-19. Environ 11,2 milliards de dollars, soit un tiers, étaient destinés à offrir du soutien aux entreprises.
- Les secteurs de l'hébergement et de la restauration, des autres services et des arts, du spectacle et des loisirs sont ceux dans lesquels le plus haut pourcentage d'entreprises a enregistré une baisse de revenus en 2020 par rapport à 2019.

## Ce que nous avons constaté

### Absence de bonne consultation et de consignation quant à l'intervention économique de la province face à la pandémie de COVID-19

- Les parties intéressées qui ont été consultées au sujet de l'élaboration ou du soutien de programmes n'étaient pas les plus touchées.
- La province n'a pas communiqué aux entreprises les raisons justifiant les restrictions.
- Les entreprises n'ont pas eu suffisamment de temps pour se préparer lorsque la province resserrait ou assouplissait les restrictions.
- Les discussions des tables rondes et comités à l'appui relativement l'intervention économique de la province ou à la liste des entreprises essentielles n'ont pas été consignées.

### Des millions de dollars de la Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises versés à des entreprises non admissibles

- Les entreprises ont trouvé que l'objectif du programme et les exigences pour présenter une demande manquaient de clarté et portaient à confusion.
- Certaines entreprises fortement touchées n'étaient pas admissibles à des services de soutien en raison des critères (p. ex., services de buanderie et de nettoyage à sec, services personnels).
  - Seules les entreprises qui devaient fermer ou restreindre les services en raison de la fermeture à l'échelle de la province étaient admissibles au soutien. D'autres entreprises qui ont néanmoins connu une baisse importante de revenus n'ont pas reçu de soutien.
- Le programme ne comportait pas de contrôles appropriés pour cerner les entreprises potentiellement non admissibles.
  - Environ 210 millions de dollars ont été versés à 14 500 entreprises non admissibles sans qu'on tente de les recouvrer, et 6 millions de dollars de plus, à 212 entreprises potentiellement non admissibles (en cours d'enquête). Aucune tentative n'est faite pour recouvrer les paiements totalisant 210 millions de dollars.
- Le montant des subventions était établi à partir de renseignements qui ne reflétaient pas la perte de revenus des entreprises. Certaines ont reçu davantage que ce qu'elles avaient perdu. Plus de 51 000 bénéficiaires ont reçu plus de 939 millions de dollars en subventions, comparativement à leurs pertes totales déclarées de 225 millions de dollars, ce qui représente 714 millions de dollars de plus.

**Environ 38 % des remises approuvées pour les impôts fonciers et les coûts d'énergie ont été versés**

- En date du 31 juillet 2021, qui marque la fin du programme, seulement 340 des 905 millions de dollars approuvés et alloués aux ministères des Finances et de l'Énergie avaient été versés à environ 31 000 entreprises.
- On a versé 16 millions de dollars (15,1 millions de dollars, déduction faite des recouvrements) à plus de 3 000 bénéficiaires non admissibles en raison de la conception manuelle des contrôles informatiques, ce qui a entraîné des erreurs humaines. Une erreur de calcul du système a également entraîné des paiements non admissibles.

**RECOMMANDATION 3**

**Surveillance insuffisante des projets du Fonds L'Ontario, ensemble**

- Les entreprises ont soumis des rapports provisoires au ministère en milieu de projet ou à peu près, mais la production de rapports n'était pas cohérente ni n'avait été exigée dès le départ.
- Un contrat d'une valeur de 1,8 million de dollars a été attribué à une entreprise pour laquelle le ministère a signalé un risque financier et qui a fait faillite huit mois plus tard.
- Plus du quart des projets financés (15 sur 54) pour la fabrication d'équipement de protection individuelle et d'autres biens et équipements ont été retardés en raison d'interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, de retards d'émission de permis, de problèmes d'approvisionnement, etc.
- Les conflits d'intérêts perçus n'ont pas été cernés ni divulgués dans deux situations que nous avons notées.

**RECOMMANDATIONS 4 À 7**

**Volume de demandes insuffisant pour le montant maximal de la Subvention de secours visant à redonner vie aux rues commerçantes (EPI)**

- Aucune justification n'a été fournie pour l'établissement du montant maximal de 1 000 \$.
- Seulement 18 % des engagements budgétés totalisant 65 millions de dollars ont été payés à la fin du programme. En date du 31 juillet 2021, 13 870 demandes de financement avaient été approuvées et 11,6 millions de dollars, versés aux bénéficiaires.

**Entreprises bénéficiaires de subventions pour l'optimisation en matière de numérique**

- Le programme, créé en 2016, a été amélioré au fil des ans.
- Les systèmes et les processus établis dans les versions précédentes du programme ont contribué à verser 2,74 millions de dollars aux entreprises.

**Objectives of Support Not Set, Funds Not Tracked**

- La province n'avait pas d'objectifs à court ou à long terme pour le Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19 et n'avait pas fixé d'objectifs pour ses 11,2 milliards de dollars en soutien aux entreprises.
- La province ne connaissait pas le montant du financement approuvé versé aux entreprises, car il n'existait pas de processus de suivi centralisé.
- Les rapports d'étape du ministère ne contenaient pas d'information sur les résultats du programme, et ces derniers n'étaient pas communiqués publiquement; il y a eu peu d'information publique sur les résultats du programme.

**RECOMMANDATIONS 8 ET 9**

**Conclusions**

- La province ne peut pas déterminer si ses programmes sont efficaces pour aider les entreprises puisqu'aucune mesure fondée sur les résultats ni aucun objectif à court et à long terme ont été établis pour sa gamme de programmes d'aide économique aux entreprises.
- Malgré le montant important des engagements et des dépenses associés aux aides économiques pour la COVID-19, la province n'avait pas mis en place de processus pour assurer le suivi du financement autorisé dépensé. Elle ignore donc quelle proportion du soutien qu'elle s'est engagée à fournir aux entreprises a été distribuée aux bénéficiaires prévus.
- En raison de l'accélération de la prestation des programmes une fois qu'une décision de financement a été prise, les ministères n'ont pas conçu de systèmes et de procédures efficaces et efficients pour offrir des programmes rentables uniquement aux bénéficiaires admissibles pour soutenir l'économie de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19.
- Dans deux des programmes visés par nos audits, les mesures de contrôle et les processus étaient souvent déficients ou inefficaces pour déterminer l'admissibilité et le besoin véritables. De plus, dans un certain programme, les mesures de soutien n'étaient pas toujours offertes selon la proportion appropriée ni uniquement aux bénéficiaires qualifiés.